

# Soirée pluriprofessionnelle Parcours de soins des personnes en situation de handicap « Recréer des passerelles »

Mardi 24 septembre 2024 · Carcom · Lons-le-Saunier





**Caroline BONIN, MDPH du Jura**

**Romain FERREUX  
et Stéphanie BAUDONCOURT, UGECAM BFC**

**Fabrice RICHARD DE LATOUR, APEI**

**Marion BELKO, AFTC Bourgogne-Franche-Comté**

**Marie-Thérèse PUGLIESE  
et Sabrina CISLAGHI, APF France Handicap**

**Aline DALLOZ, ARS BFC**

# Intervention La MDPH du Jura



# Le handicap

- \* Selon l'**OMS**, « **est** handicapé un sujet dont l'intégrité physique ou mentale **est** passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge, d'une maladie ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école où à occuper un emploi s'en trouvent compromis ».
- \* En France, selon la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances :

Une personne durablement empêchée, du fait de limitations fonctionnelles des membres supérieurs en lien avec un **handicap** physique, d'accomplir **elle-même** des gestes liés à des soins prescrits par un médecin, peut désigner, pour favoriser son autonomie, un aidant naturel ou de son choix pour les réaliser.

# Une MDPH c'est quoi ?

**info** net

LEXIQUES

UNE MDPH

C'EST QUOI ?

<https://www.youtube.com/watch?v=6qhJCZ3Sql>

# La MDPH du Jura

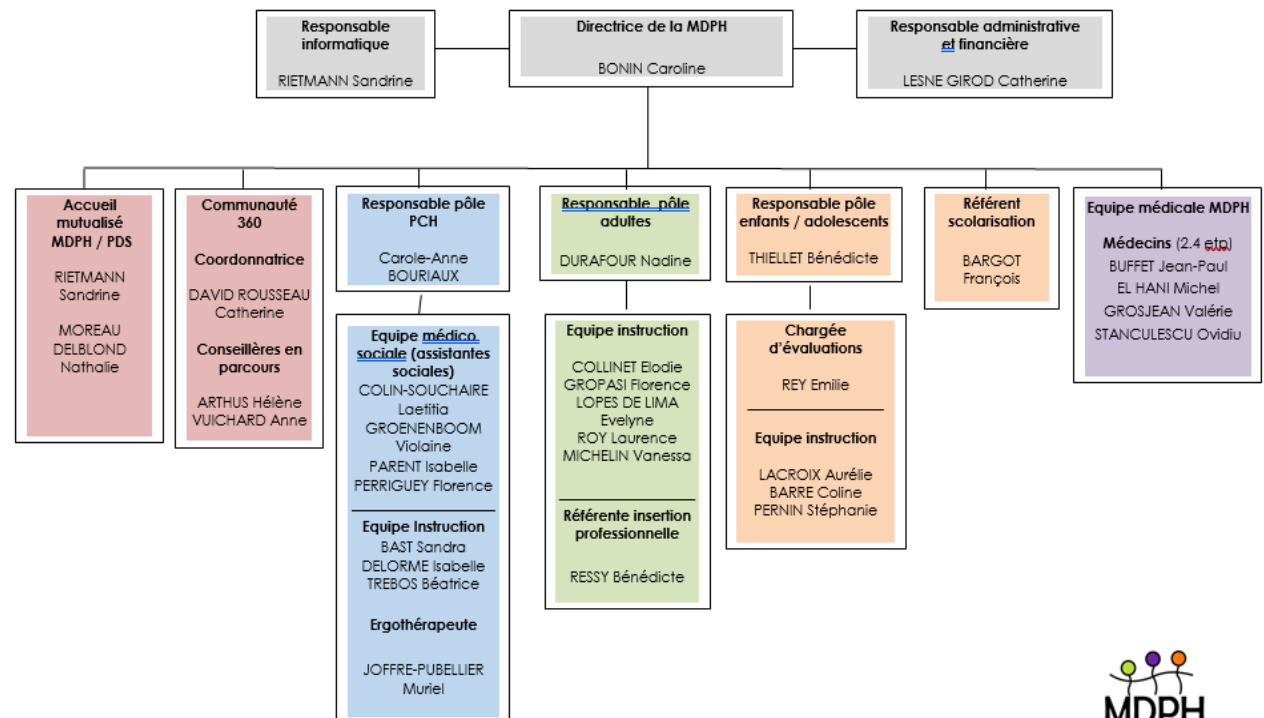
## 5 PÔLES

- Accueil et C 360
- Pôle enfants-adolescents
- Pôle adulte
- Pôle PCH
- Pôle médical

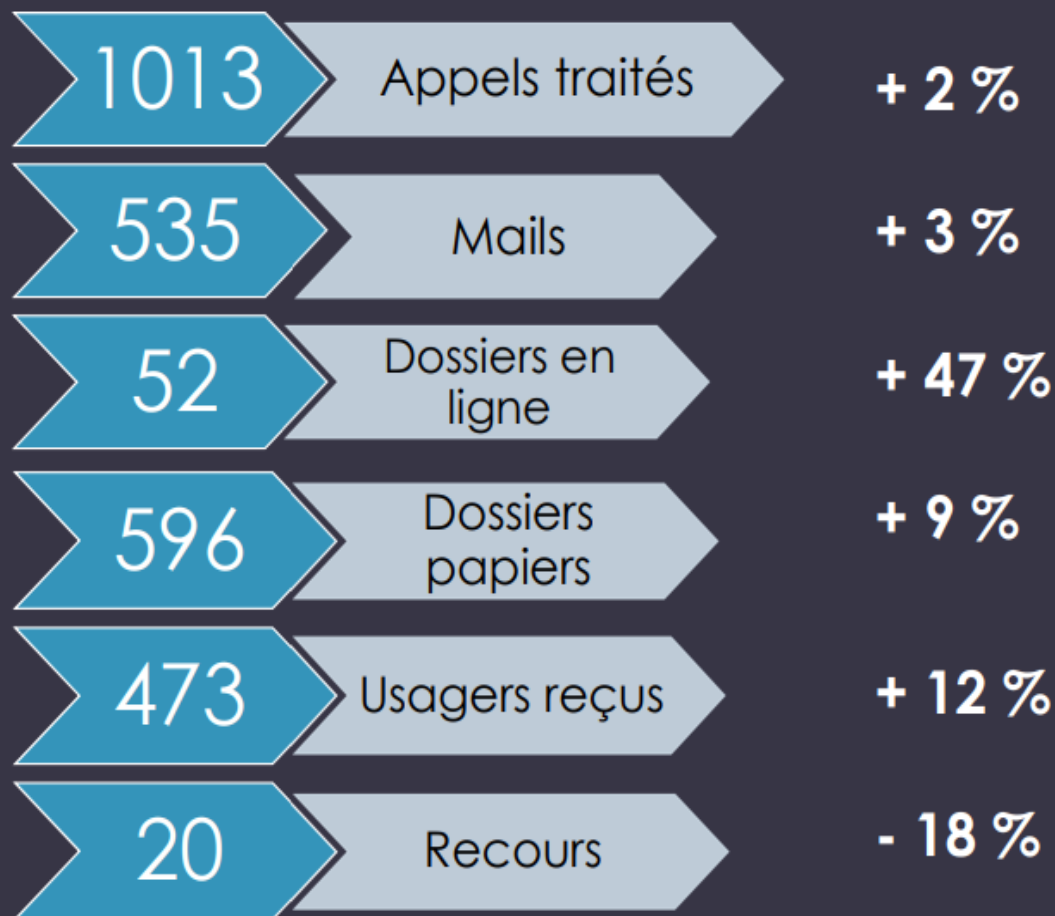
1 site internet :

<https://www.mdp39.fr/>

### ORGANIGRAMME MDPH Jura - 01/06/ 2024



# Activité de la MDPH

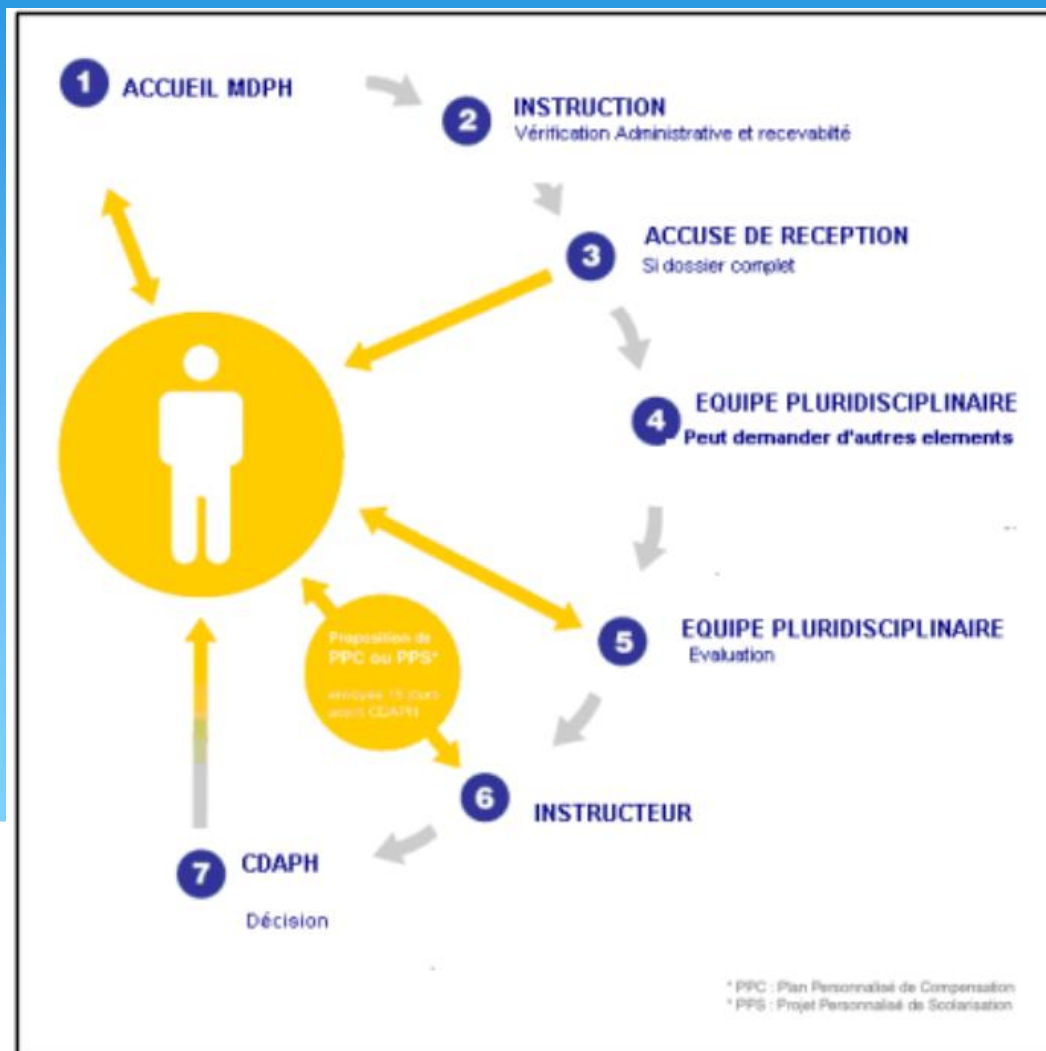


Chiffres  
2023

Moyenne  
mensuelle



# Le parcours d'un dossier





# Les actualités

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la prestation de compensation du handicap (PCH) a évolué :
  - Création d'un **nouveau forfait surdicécité** dans le cadre de l'aide humaine de la PCH ;
  - Création d'un **nouveau domaine d'aide humaine** : le soutien à l'autonomie ; de nouvelles activités, d'autres modifiées.
- L'allocation journalière du proche aidant a connu des avancées en juillet 2022 avec un élargissement des bénéficiaires et une simplification des démarches.



# Les actualités

- **La déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)** a changé le mode de calcul de l'allocation pour les bénéficiaires de l'AAH en couple. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, le montant de l'AAH est calculé à partir des seules ressources de la personne en situation de handicap concernée.
- **Perspectives d'emploi :**
- **Les bénéficiaires de l'AAH orientés en Établissement et service d'aide par le travail (Ésat)** par la CDAPH peuvent travailler simultanément en milieu ordinaire et en Ésat.



# CNSA

## Droits à vie des personnes handicapées

### À quelles allocations s'applique le droit à vie des personnes handicapées ?

Le droit à vie peut s'appliquer à quatre allocations et dispositifs différents.

L'**Allocation aux adultes handicapés** (AAH) est une aide financière qui assure un minimum de ressources aux adultes en situation de handicap. Avant, une demande de renouvellement devait être réalisée tous les 20 ans. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, elle est accordée à vie.

L'**Allocation d'éducation des enfants handicapés** (AEEH) était auparavant versée aux parents jusqu'aux 20 ans de l'enfant, à condition d'un renouvellement de la demande tous les 1 à 5 ans. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, elle est valable jusqu'aux 16 à 20 ans de l'enfant.

La **Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé** (RQTH) est une mesure administrative permettant à la personne d'avoir accès à des aides spécifiques, pour son embauche ou son maintien dans l'emploi. Avant, une demande de renouvellement devait être réalisée tous les 5 ans. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce délai est prolongé à 10 ans ou à vie, selon les cas.

La **Carte mobilité inclusion** (CMI) vise à faciliter la vie des personnes en situation de handicap, notamment par le biais d'avantages dans les transports. Elle ouvre également droit à l'allongement maximal des droits.





# La COMMUNAUTE 360 du Jura



**0800 360 360**

Mail : [communaute360@jura.fr](mailto:communaute360@jura.fr)

Qu'est-ce que c'est ?

## Pour qui ?

Vous êtes en situation de handicap (enfant ou adulte),  
Vous êtes aidant,  
Vous avez une question,  
Vous rencontrez une difficulté,  
Vous ne savez pas vers qui vous tourner ?



## Pourquoi ?

Votre situation actuelle vous préoccupe,  
La situation d'un proche vous préoccupe,  
Une situation se fragilise, devient complexe, voire critique.



Appelez le 0800 360 360

Un premier point sera fait avec vous,  
Des solutions seront envisagées.

## Avec qui ?

Des Conseillers en parcours vous répondent et vous accueillent tous les jours sans rendez-vous et sont à votre écoute à la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Jura (MDPH).  
Vous pourrez également rencontrer une équipe de proximité intervenant au plus près de votre lieu de vie (la Maison des Parcours et de la Participation (MPP)).

# UGE CAM

**Romain FERREUX,**  
Directeur IME Montaigu / SESSAD Lons le Saunier  
SESSAD PRO Lons le Saunier

**Stéphanie BAUDONCOURT**  
Directrice des SAMSAH et CMPP du Jura





# IME LES CENT TILLEULS / SESSAD DE LONS LE SAUNIER / SESSAD PRO DE LONS LE SAUNIER



**Romain FERREUX** Directeur IME /  
SESSAD/SESSAD PRO UGECAM BFC

Un groupe de





# UGECAM BFC

- L'UGECAM de Bourgogne Franche Comté (BFC) est un organisme de droit privé à but non lucratif de l'Assurance Maladie dont l'objet pour la partie médico-social est la gestion de 27 établissements et services, 891 places en médico-social, 131 lits et places sanitaires.







● Etablissements sanitaires - Adultes et Enfants

● Déficience intellectuelle et TSA - Enfants

● Troubles du comportement et difficultés - Enfants

● Dépendance - Personnes âgées

● Handicap - Adultes

Un groupe de



# PRÉSENTATION DES STRUCTURES

## Agrément et spécificité du public accueillis :

- IME** : Accueil et / ou accompagnement d'enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles, avec ou sans troubles associés.
  - 45 places DI (dont 2 TSA)
  - 34 places Semi internat (dont 6 places TSA)
  - 2 Accueils temporaires TSA
- SESSAD** : Accompagnement d'enfants/adolescents présentant des déficiences intellectuelles âgés de 0 à 20 ans
  - 50 places DI
- SESSAD PRO**: Accompagnement d'adolescents / jeunes adultes présentant des déficiences intellectuelles âgés de 15 à 25 ans et nécessitant un appui à la recherche ou l'application d'un projet professionnel.
  - 3 places DI



## Localisation IME Montaigu

- L'IME "LES CENT TILLEULS" SITUÉ SUR LA COMMUNE DE MONTAIGU a été créé en 1964 par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Jura, organisme gestionnaire.
- Situé sur un parc de 7 hectares, l'IME surplombe la ville de Lons le Saunier, préfecture du département du Jura





## Localisation SESSAD de Lons le Saunier



- Les locaux du SESSAD sont situés au centre de Lons le Saunier à proximité de 3 collèges et du lycée dans lesquels se trouvent les classes spécialisées de la ville.
- Le SESSAD partage les mêmes locaux que le CMPP et du SAMSAH de Lons le Saunier
- Lieu stratégique pour une inclusion efficiente sur le milieu ordinaire





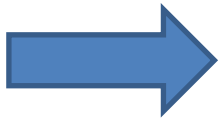


# PRESTATIONS DE L'IME DE MONTAIGU





## *Un petit plus concernant la scolarisation sur l'IME :*



**Depuis la rentrée 2022, ouverture d'une UEE collège en collaboration avec l'éducation nationale accueillant 11 jeunes avec une notification IME en inclusion directe avec les jeunes du collège d'Orgelet situé à 20 km de l'IME.**



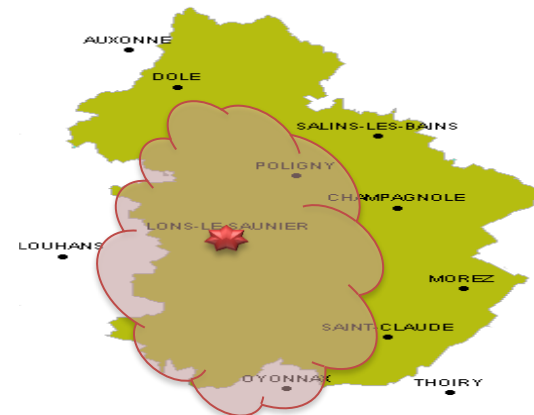
**Depuis la rentrée 2023, ouverture d'une UEE Lycée pro sur le Lycée LP du Corbusier à Lons le Saunier suivant la réussite de l'UEE Collège ouverte en 2022.**





# PRESTATIONS DU SESSAD DE LONS LE SAUNIER

- Le SESSAD intervient sur les lieux de vie de l'enfant, à son domicile, à l'école, et les autres endroits où il évolue. Le service accompagne et soutient les familles dans la mise en œuvre des projets favorisant l'inclusion scolaire, l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle de leur enfant.
- La structure accompagne les jeunes suite à une notification accordée par la MDPH du Jura. Les professionnels interviennent sur un rayon autour de Lons Le saunier de 30 km environ.





# PRESTATIONS DU SESSAD PRO DE LONS LE SAUNIER

Les professionnels du SESSAD Pro ont pour mission de :

- Accompagner en lien avec l'EN le jeune dans son parcours de scolarisation, de formation et d'apprentissage à visée d'inclusion socio-professionnelle
- Renforcer l'autonomie du jeune pour sécuriser son projet professionnel : gestion de son budget, projet de vie dans un logement autonome, surveillance de sa santé, déplacements et mobilité
- Proposer en lien avec l'EN au jeune et à son entourage les adaptations possibles, accompagner les transitions, et être vigilant au rapport bénéfice/risque à chaque étape du parcours
- Soutenir le jeune pour qu'il reste mobilisé tout au long de son projet et prévenir la rupture de parcours
- Permettre au jeune majeur de trouver sa place au sein de la société : accès aux droits, connaissance de ses devoirs, développement d'un réseau social, vie affective, ouverture culturelle,...
- Encourager la pairaidance entre les jeunes





***Pour plus d'informations.....***



*Vidéo de présentation de  
l'établissement*

RENCONTRES CPTS  
24 SEPTEMBRE 2024

# Le CMPP du Jura



Présentation  
Stéphanie BAUDONCOURT, directrice du CMPP du Jura,

Un groupe de





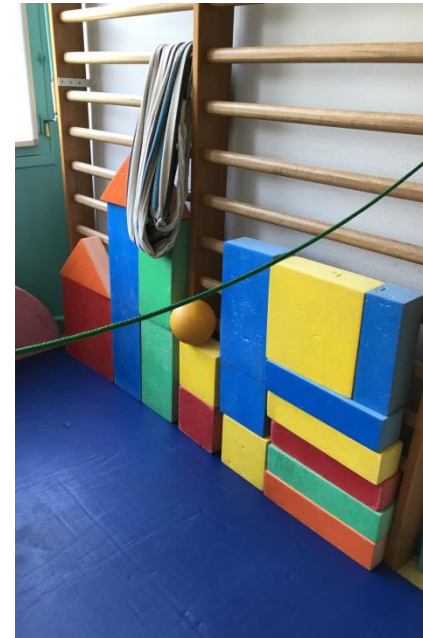
# PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

## Qu'est –ce qu'un CMPP?

Selon l'annexe XXXII au décret N° 63-146 du 18 février 1963, un Centre Médico Psycho Pédagogique (C.M.P.P.) est un établissement médico-social pratiquant le **diagnostic** et le **traitement** en consultations **ambulatoires** pour des jeunes âgés de **0 à 20 ans** en situation de **mal-être**.

## Missions:

Accueil, diagnostic et soins des 0-20 ans





# SPÉCIFICITÉ DU CMPP

## Caractéristiques de fonctionnement

- **Prise en charge globale, coordonnée**, qui fait intervenir une **équipe pluridisciplinaire** autour de l'utilisateur et en fonction de ses besoins.
- Prise en charge du mal-être, donc **pas d'orientation MDPH**.
- Pas de sectorisation.
- Prise en charge, sous forme de **rendez-vous ambulatoire**, du lundi au vendredi, de 8h00 à 19h00 dans les antennes. Des fermetures durant les vacances scolaires.
- Majoritairement rendez-vous hebdomadaires, sur temps scolaire.
- Prise en charge 100% par la Sécurité Sociale.

## L'équipe

- La pluridisciplinarité est assurée par : médecin (psychiatre, généraliste), psychologues, psychopédagogue, psychomotriciens, orthophonistes, secrétaires médico-sociales, responsable de service et directrice.
- Et en support des secrétaires et référents administratifs, budgétaire et RH, et 1 responsable sécurité et maintenance.



# LES 4 ANTENNES DU CMPP DU JURA

Directrice : Stéphanie BAUDONCOURT  
Responsable de Service : Anne TOURNIER

## Antenne de Dole

45 rue Charles Laurent THOUVEREY  
39100 DOLE  
Tél : 03 84 72 03 46

## Antenne de Lons le Saunier

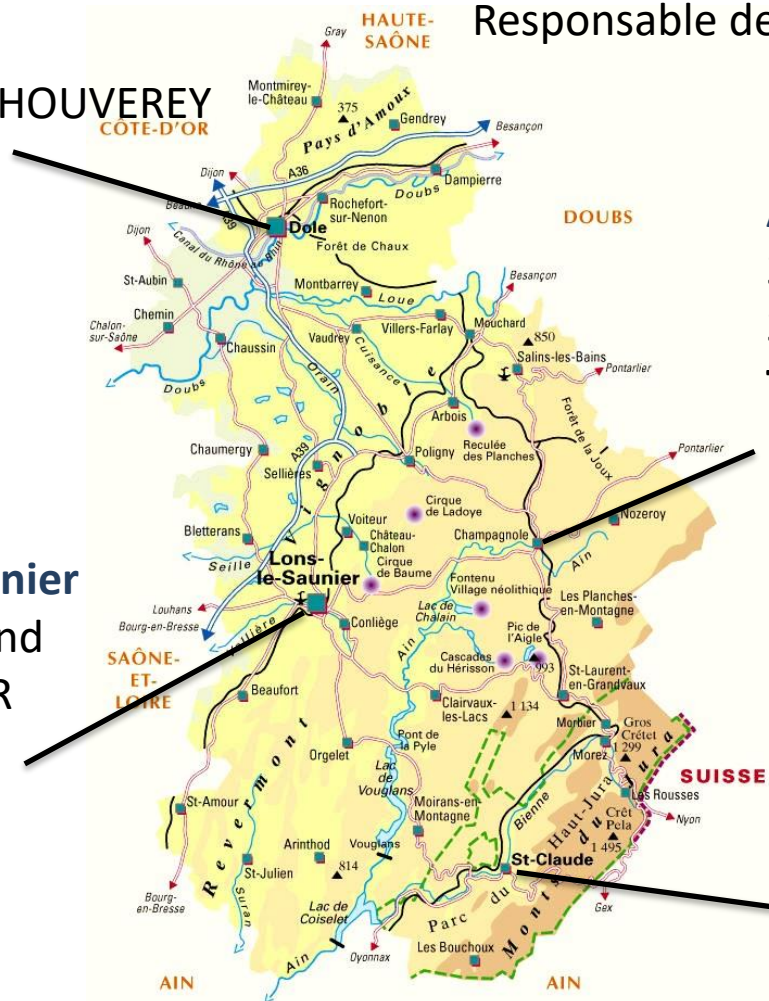
11 Avenue Aristide Briand  
39000 LONS LE SAUNIER  
Tél : 03 80 46 86 10

## Antenne de Champagnole

3 rue Jules Ferry  
39300 CHAMPAGNOLE  
Tél : 03 84 52 09 96

## Antenne de St Claude

1 Bd de la République  
39200 ST CLAUDE  
Tél : 03 84 45 14 57





# COMPÉTENCES

## Les évaluations :

- Evaluation psychiatrique
- Evaluation psychologique / WISC (St Claude)

## Les bilans :

- Bilan psychomoteur et bilan sensoriel (selon antennes)
- Bilan orthophonique

## Les soins :

- Psychothérapie
- Guidance parentale
- Soins d'orthophonie
- Soins de psychomotricité
- Thérapie familiale (Dole)
- En groupe (selon antennes)
- Médiation animal





# L'ACTIVITÉ EN 2023

## Les enfants

- File active 466 enfants et 266 enfants en liste d'attente le 31/12/2023
- 44,66% d'enfants âgés de 6 à 10 ans et 41,55 % de 11 à 15 ans
- 94,7% sont scolarisés en milieu ordinaire en 2022

## CMPP espace de ressources:

- Des professionnels qui se forment : DU psychologie et psychopathologie périnatale, Thérapies Comportementales et Cognitives, sophrologie....
- Intervention de spécialistes ouvertes aux partenaires, thématiques « désir de savoir, désir d'apprendre », « l'effet des écrans sur le développement », « la question du genre »...

## Les principaux partenariats

- CAMPS 39 (bilans et diagnostics précoces pour les 0-6 ans) et PCO
- Éducation Nationale
- CMP
- ASE
- JURA'DO
- SESSAD
- DITEP
- MECS



RENCONTRE CPTS  
24 SEPTEMBRE 2024

# Le SAMSAH Jura UGECAM



présentation **Stéphanie Baudoncourt**, directrice du  
CMPP et du SAMSAH Jura

Un groupe de







# PRÉSENTATION DU SAMSAH

## Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés

2 axes d'accompagnement:

- Vie sociale : inclusion sociale et professionnelle, vie quotidienne....
- Santé : accès et maintien dans le soin, prévention, suivi des traitements...

Orientation MDPH

365 jours d'ouverture, par astreinte téléphonique week-end et jours fériés.



## Financement

ARS

Conseil Départemental



# SPÉCIFICITÉS DU SAMSAH

## SAMSAH Jura : unité 1

20 places, soit 7300 journées

**Généraliste** : accompagnement de personnes souffrant de tous types de handicap, principalement déficience intellectuelle

Rayonnement géographique : Lons et son bassin de vie

**Taux d'occupation 2023**: 101,44%, en moyenne 22 personnes accompagnées



## SAMSAH Jura: unité 2

13 places, soit 4745 journées

**Spécialisé** troubles psychiques

Rayonnement géographique : département du Jura

**Taux d'occupation 2023**: 104,21%, en moyenne 15 personnes accompagnées



# LES MOYENS DU SAMSAH JURA

## L'équipe: 13 personnes

- Le soin: 1 médecin psychiatre vacataire, infirmières, psychologues, aide soignante.
- Le social: éducateur spécialisé, moniteur éducateur, conseillère en économie social et familiale
- Le médico-social: accompagnant éducatif et social, aide médico-psychologique.
- L'administratif: secrétaire accueil
- L'encadrement: responsable de service, 1 directrice.

## Les équipements

- Des véhicules
- Les locaux rénovés en 2019 : bureaux, salle d'activité...



# LES PRESTATIONS

- accompagnement garantissant **l'accès aux droits** (fondamentaux, de soins, d'information et d'expression)
- aide et **soutien aux aidants**
- accéder ou à se maintenir dans un **logement autonome ou collectif**
- être médiateur et soutien pour le maintien des **liens affectifs et familiaux** et veiller au développement de la vie affective
- favoriser la relation aux autres en développant ses **capacités créatives** et toutes **possibilités de communication et d'expression**
- favoriser la participation de chaque personne à une **vie sociale, culturelle et sportive** par des activités adaptées
- identifier, éveiller, développer et maintenir **les capacités d'indépendance**, les compétences et les potentialités de chacun pour **l'intégration en milieu de vie**
- développer et maintenir les acquis, favoriser les apprentissages pédagogiques
- initier et développer les « savoir-faire » polyvalents, les gestes professionnels de base et l'ouverture sur le monde du travail



## *Prestation, suite*

- assurer un suivi et une coordination générale et spécialisée, médicale et paramédicale
- assister pour la délivrance et l'observance du **traitement**
- organiser des relais vers les dispositifs les plus adaptés dans la perspective de la fin d'accompagnement par la structure

## **Les partenariats principaux:**

Le SAMSAH ne peut pas travailler seul, les prestations s'appuient sur un partenariat important dans le Jura et au-delà :

UDAF, MDPH, établissement de soins et professionnel libéraux: CHS (centre hospitalier spécialisé), pharmacies, infirmières libérales..., France Travail et Missions Locales, ESMS du Jura (aide à domicile, ESAT, insertion...), la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé), les CLSM (conseil locaux de santé mentale), les CCAS, les bailleurs sociaux



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

Un groupe de



---

# Apei de Lons-le-Saunier

*Au cœur de la différence*

---

## Présentation Générale

### UNE MISSION

*A destination des personnes en situation de handicap intellectuel et troubles associés*



Action  
associative  
militante



Fonction  
Gestionnaire  
Délégation de  
mission d'intérêt  
général



## Une association, des valeurs

**478**  
familles

**239**  
adhérents

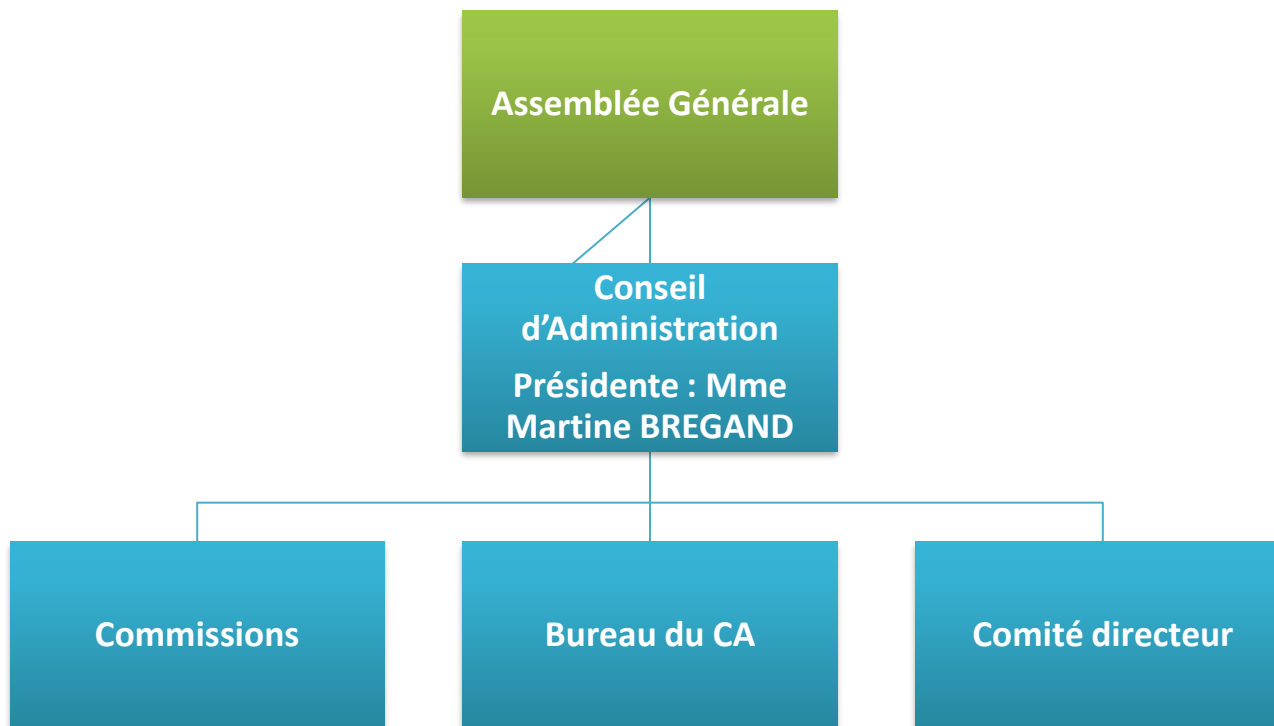
**550 personnes**  
accompagnées

**330**  
salariés

- Le handicap
- La gouvernance
- Le projet associatif
- La vie associative



## Gouvernance Associative





## Le projet associatif global

- Promouvoir et défendre la dignité et la citoyenneté
- Mettre en œuvre les solutions d'accompagnements
- Assurer la qualité de l'accompagnement
- Associer les familles et les rassembler
- Conforter l'ouverture de l'association sur son environnement
- Soutenir et encourager l'auto-représentation des personnes en situation de handicap

## L'action familiale

**Une équipe de familles et d'amis réunie en commission**

*Accueil et écoute des familles*

*Mise à disposition d'informations*

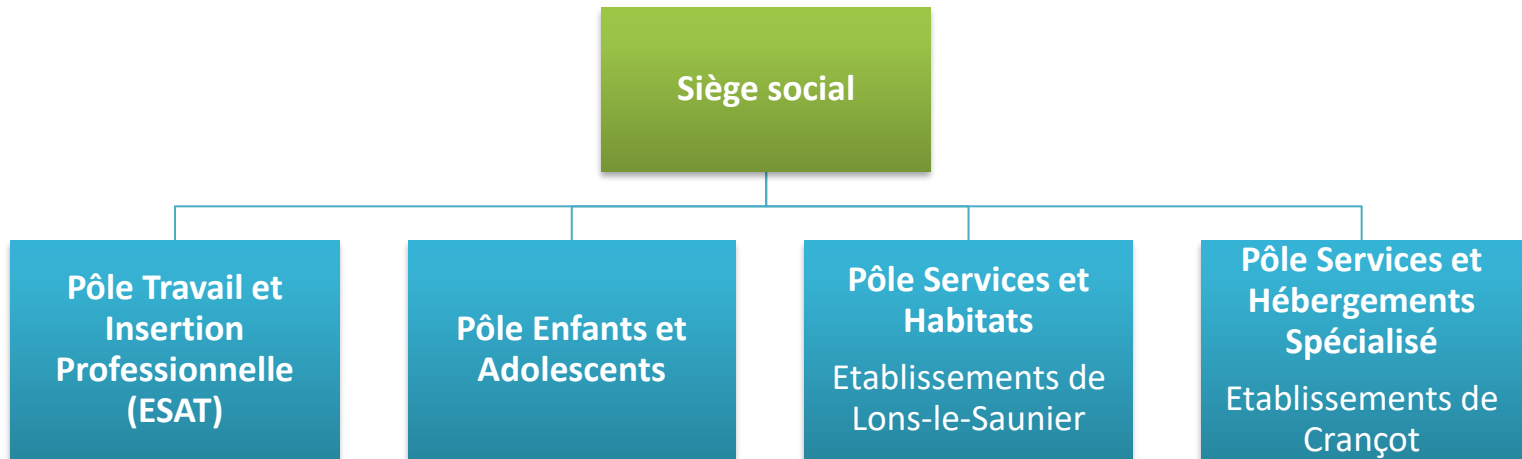
*Organisation d'évènements*

*Participation à des journées de formation*



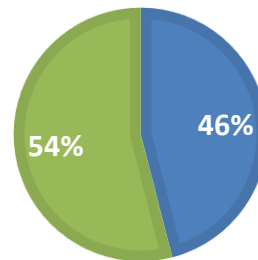
# Notre Organisation Générale

11 établissements et services, 1 Siège social



## ORIGINE DU FINANCEMENT

■ Conseil départemental ■ Assurance Maladie



## Le Pôle Enfants et Adolescents



1 établissement à Perrigny et des services

130 places  
116 salariés  
106,5 ETP



### IME

- SEES
- SIPFP
- ARAVIS

### PMO

- SESSAD
- EMAS
- EMA-TSA
- UEEA
- UEMA

### SERVICES

- CCAS
- DRA 39

### SAPH

- Unité enfants
- Unité Ados
- Unité adultes



**1 établissement**  
**178 places**  
**37 salariés**  
**4,35 ETP**



## Plusieurs activités :

- Espaces verts
- Imprimerie
- Blanchisserie
- Sous-traitance industrielle et agroalimentaire
- Entretien
- Destruction de documents
- Prestations de services





**5 établissements et services**

**145 places**

**58 salariés**

**59, ETP**

**Foyer d'hébergement + Unité  
pour personnes handicapées  
vieillissantes (UPHV) 66 places /  
Service d'accueil de jour (SAJ) -  
10 places**

**Hébergement en  
milieu ordinaire  
(HMO) -  
27 places**

**Service  
d'accompagnement  
à la vie sociale  
(SAVS) – 52 places**



**1 établissement**  
**56 places**  
**70 salariés**  
**63 ETP**



**Foyer d'Accueil Spécialisé  
(FAS) / Accueil de Jour**

**Foyer d'Accueil Médicalisée  
(FAM)**

---

# Merci de votre attention

---



**AFTC**<sup>de</sup>  
Bourgogne  
Franche-Comté

# **AFTC BFC**

Association des Familles de Traumatisés crâniens et Cérébrolésés de  
Bourgogne Franche-Comté



# **CONTEXTE & SPECIFICITÉS DU PUBLIC CIBLE**

## Caractéristiques du public cérébro-lésé (CL) et de ses besoins

**Une personne cérébro-lésée** souffre d'une lésion cérébrale **acquise** suite à :

- Un traumatisme crânien provoqué par un accident de la voie publique, de sport, une chute, une agression...
- Un Accident Vasculaire Cérébral – AVC (embolie cérébrale ou rupture d'un vaisseau sanguin)
- Une tumeur cérébrale et/ou son exérèse
- Une anoxie (le cerveau est privé d'oxygène dont il a besoin)
- Un agent infectieux ou toxique provoquant la destruction des cellules nerveuses

## Séquelles physiques

## Séquelles dites « Invisibles »

### Les séquelles corporelles

- **Physiques** : paralysie complète ou partielle, troubles de l'équilibre, incoordination et lenteur, troubles de la parole, fatigue importante, troubles de déglutition...
- **Esthétiques** (traumatiques et chirurgicales)
- **Sensorielles** : troubles visuels, troubles auditifs, perte du goût, de l'odorat, troubles de la sensibilité
- Crises d'épilepsie
- **Séquelles cognitives** : Mémoire, attention, communication, orientation, syndrome dysexécutif...
- **Séquelles comportementales et/ou psycho-affectives** : Désinhibition/inhibition, apathie, anxiété, dépression...
- **L'anosognosie et la fatigue**

**Un ensemble de séquelles avec des impacts importants dans la vie quotidienne**





**AFTC**<sup>de</sup>  
Bourgogne  
Franche-Comté

# **PRESENTATION DE L'ASSOCIATION & DE SES SERVICES**

## AFTC BFC

- Création en 1996 en FC par des familles concernées par ces problématiques
- Union Nationale (UNAFTC) fédérant les 42 AFTC de France
- Un développement rapide de services médico-sociaux et GEM depuis 2007 en FC, plus récente sur la Bourgogne (2018)
- Une organisation régionale FC depuis 2003 – Fusion des AFTC de Bourgogne et de Franche-Comté en 2015
- Un nouveau projet associatif en cours d'écriture pour 2024/2025

# Implantations AFTC BFC

## 8 sites d'implantation



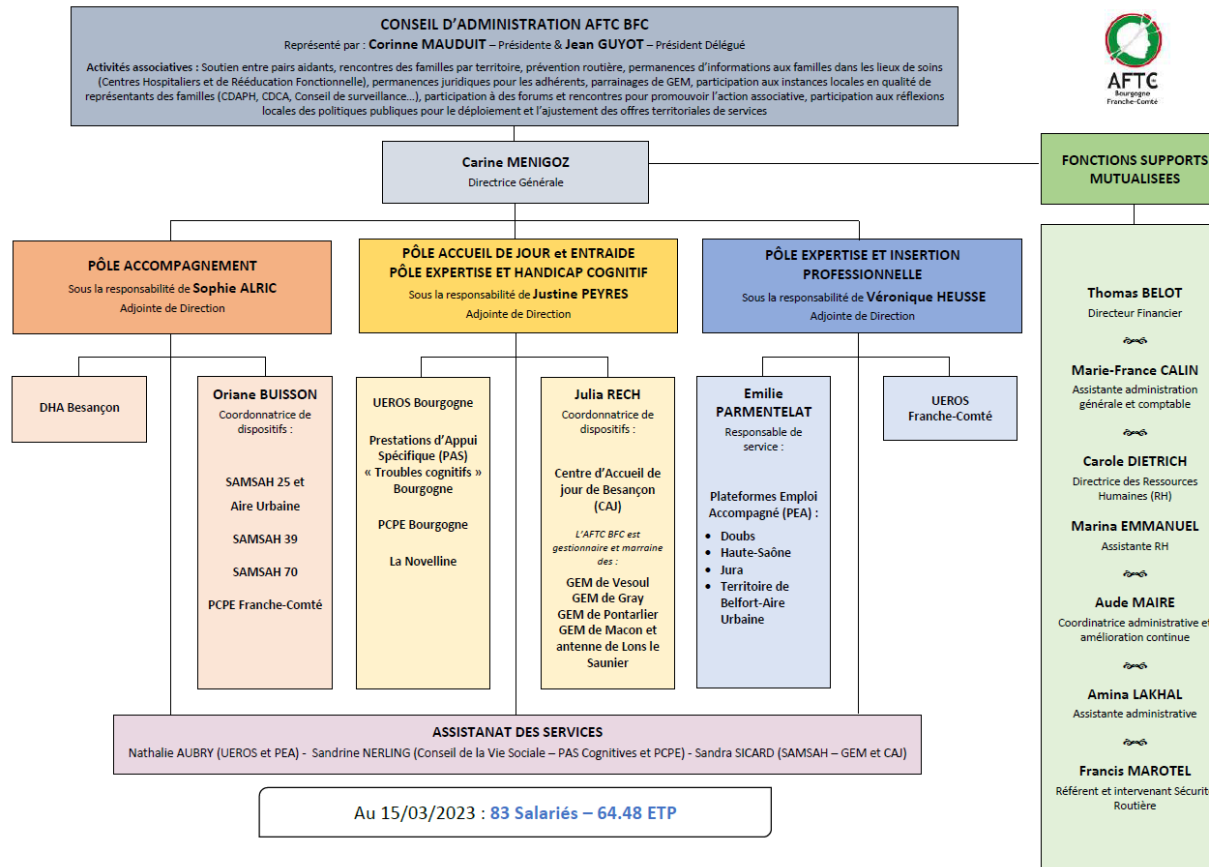
- ➔ 1 siège social situé à Besançon
- ➔ 1 Centre d'Accueil de Jour - CAJ (10 places à Besançon)
- ➔ 2 UEROS (20 places à Besançon pour la FC et 5 places à Dijon pour le 21 & le 71)
- ➔ 4 SAMSAH (sur les 4 départements de FC – 63 places en tout)
- ➔ 5 Groupes d'Entraide Mutuelle (Pontarlier, Vesoul, Gray, Macon, Lons le Saunier)
- ➔ 1 Services d'Appui Spécifiques TND - SAS (Bourgogne)
- ➔ 2 Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées - PCPE (25 places en FC et 25 places sur 21 & 71)
- ➔ 1 Dispositif Habitat Accompagné - DHA (Besançon)
- ➔ 4 Plateformes Emploi Accompagné - PEA (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort – Obj. : 265 accompagnements pour 2025)

**Environ 800 personnes accompagnées chaque année**



**AFTC**  
de  
Bourgogne  
Franche-Comté

## ORGANIGRAMME DE L'AFTC DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



# ACTIONS ASSOCIATIVES

- Accueil et information
- Conseils destinés aux personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées et à leurs familles
- Actions de soutien aux aidants : groupe de paroles, livrets d'explication des troubles, réunions d'informations...
- Actions de prévention routière et de sensibilisation au handicap

[Master Accident 2023 nouvelle video.mp4](#)

- Evénements conviviaux, spectacles avec participation des personnes accompagnées,...

# **UEROS**

## **Unité d'Evaluation, de Réentraînement et d'Orientation sociale et Socio-professionnelle**

- Bilan individuel et approfondi des capacités
- Réentraînement adapté sous forme d'ateliers collectifs
- Elaboration et validation d'un projet d'insertion sociale ou professionnelles par des mise situations
- Prestations diversifiées depuis 2014

**20 places sur la région Franche-Comté**

**En 2019 : Ouverture sur le 21 et le 71 de + 5 places**

**Env. 80 personnes ayant bénéficié de prestations en 2023**

# Plateformes Emploi Accompagné Franche-Comté

- Aide à l'élaboration d'un projet professionnel adapté à la situation de handicap et proposer un accompagnement soutenu dans les démarches d'insertion
- Accompagnement dans la durée, la personne en situation de handicap et son employeur afin de permettre et sécuriser une insertion durable

**Territoire d'intervention : 4 départements franc-comtois**

**File active conventionnelle actuelle : 265 pour 2025 (190 en 2023)**



# **SAMSAH Franche-Comté**

## **Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés**

- Accompagnement individuel dans l'autonomie à domicile et à l'extérieur
- Adaptation des différents lieux de vie (domicile, entreprise...) aux difficultés cognitives et/ou motrices de la personne
- Information et soutien des familles
- Coordination avec les différents intervenants : médicaux, paramédicaux, aides à domicile, employeurs, sociaux...

**63 places en tout :**

**23 places sur Besançon - 17 sur l'Aire Urbaine - 10 en Haute-Saône - 13 dans le Jura**

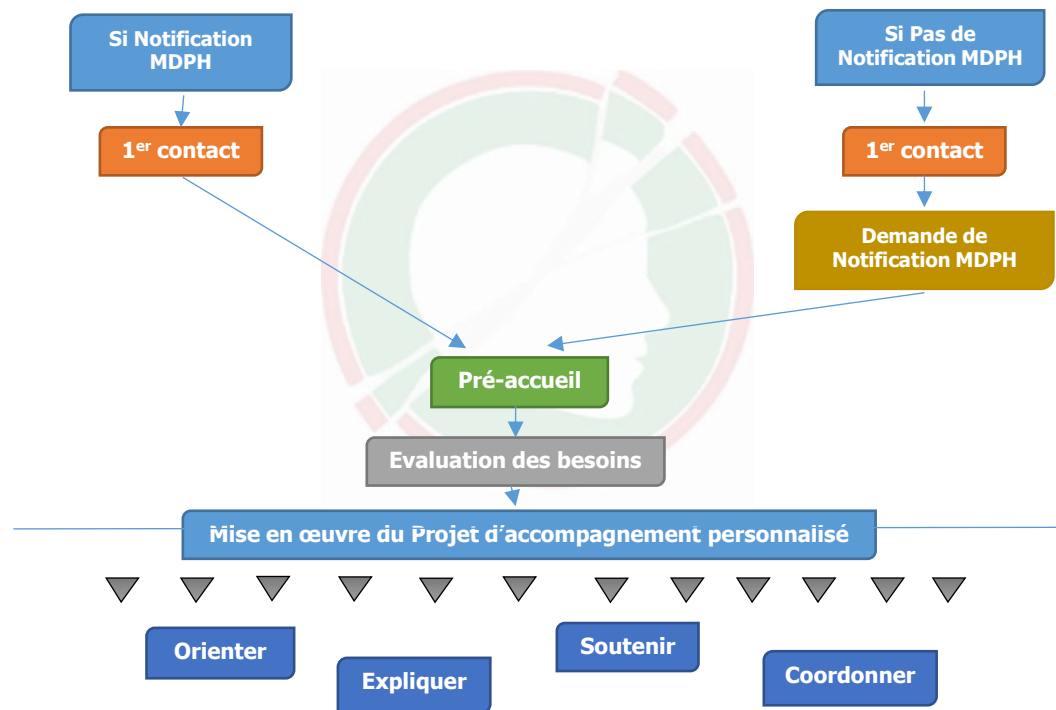
**91 accompagnements en 2023 (sur effectif)**

**Tous ces services sont saturés (27 personnes en attente)**

# PCPE Franche-Comté

## Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées

### Le parcours des bénéficiaires



# PCPE Franche-Comté

## Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées

### Dispositifs les plus récents de l'association

Accompagnement individuel à domicile (social, médico-social, parcours de soins) pour tenter un retour ou un maintien dans les dispositifs de « droit commun »

- 1 référent de parcours dédié à l'inclusion et une équipe pluridisciplinaire en appui
- Des accompagnements courts (1 an max.)
- Des appuis experts cognitifs possibles pour des parcours d'accompagnement par des services partenaires

1 PCPE en Franche-Comté (25 places)

1 PCPE en Bourgogne sur les départements de Saône et Loire et de Côte d'Or (25 places)

### ACTIVITES 2023 :

**FC : 35 accompagnements – 9 personnes en attente // Bourgogne : 48 accompagnements – 29 personnes en attente**

# **GEM**

## **Groupes d'Entraide Mutuelle**

**Par l'entraide entre les adhérents regroupés en association,  
les GEM ont pour mission :**

- D'éviter l'isolement et créer des liens avec l'environnement
- De partager des moments de convivialité et d'échanges
- De mutualiser les compétences et les capacités de chacun

**5 GEM : Vesoul, Gray, Pontarlier, Mâcon et Lons le Saunier**



**Je vous remercie de votre attention !**



[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)

# APF France handicap Jura

L'association nationale

APF France handicap en  
Bourgogne Franche Comté

Présentation du DIEM 39

La délégation départementale

Créée en

**1933**

## **4 JEUNES**

### **ATTEINTS PAR LA POLIOMYÉLITE ET PRÊTS À “RISQUER L’IMPOSSIBLE”**

Près de 90 ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

## **APF FRANCE HANDICAP EST UNE ASSOCIATION NATIONALE**

reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.







# LES ACTEURS

## ADHÉRENT

L'adhérent accroît la force et la présence de l'APF sur le terrain.

## BÉNÉVOLE

Le bénévole donne de son temps en faveur de l'amélioration de la situation des personnes en situation de handicap.

## DONATEUR

La générosité du donateur permet à l'association de remplir ses missions et d'atteindre ses objectifs.

## USAGER

L'utilisateur est au centre des préoccupations des établissements et services de l'association

## SALARIÉ

Le salarié met ses compétences et son expertise au service des personnes en situation de handicap.





## LES MISSIONS SOCIALES D'APF FRANCE HANDICAP

**ROMPRE L'ISOLEMENT, TISSER  
DU LIEN SOCIAL**

**DÉVELOPPER  
L'ACCESSIBILITÉ**

**ACCUEILLIR, ORIENTER ET  
SOUTENIR**

**ÉDUCUER, FORMER ET  
ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI**

## CHIFFRES CLÉS



**20 000** adhérents dont **800** élus dans des conseils de département et de région

**15 000** salariés

**35 000** personnes accueillies dans nos structures d'accompagnement

**12 500** bénévoles dont **6 500** réguliers

**200 000** donateurs dont **33 200** réguliers pour un total de **520 000** dons



# 550

## STRUCTURES DANS TOUTE LA FRANCE

**96** DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

**458** STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

**139** Structures pour enfants et adolescents

**267** Structures pour adultes

**52** APF Entreprises (EA et ESAT)



# En Bourgogne Franche-Comté

## 8 DÉLÉGATIONS

### 21 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

13 services adultes

5 services enfants

2 Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

2 Entreprises Adaptées

1 gîte de vacances adapté

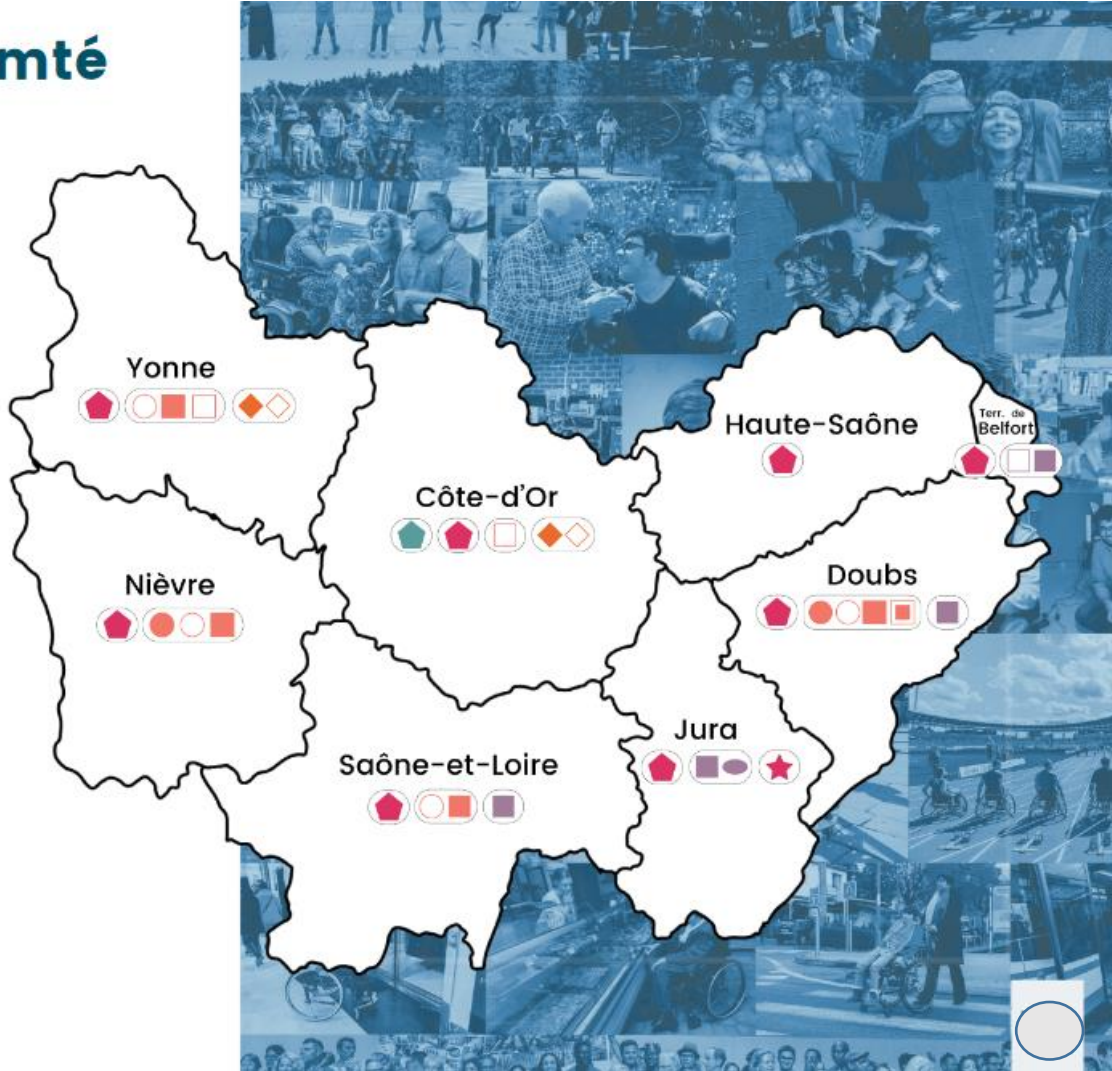
### POUR PLUS DE 3000 ACTEURS :

1350 adhérents

800 usagers

330 bénévoles

615 salariés



Notre service est agréé pour accueillir **54 enfants, adolescents et jeunes adultes**, âgés de 0 à 20 ans, présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés.

Les usagers résident dans **le département du Jura**, mais également dans la périphérie de la Bresse Louhannaise en fonction des places disponibles.

Une écoute **active**



Trouver les **solutions** en collaboration avec les usagers



Suivi médical régulier et **parcours de soins**



Collaboration étroite avec **le système scolaire**



Des actions pour favoriser l'autonomie au quotidien



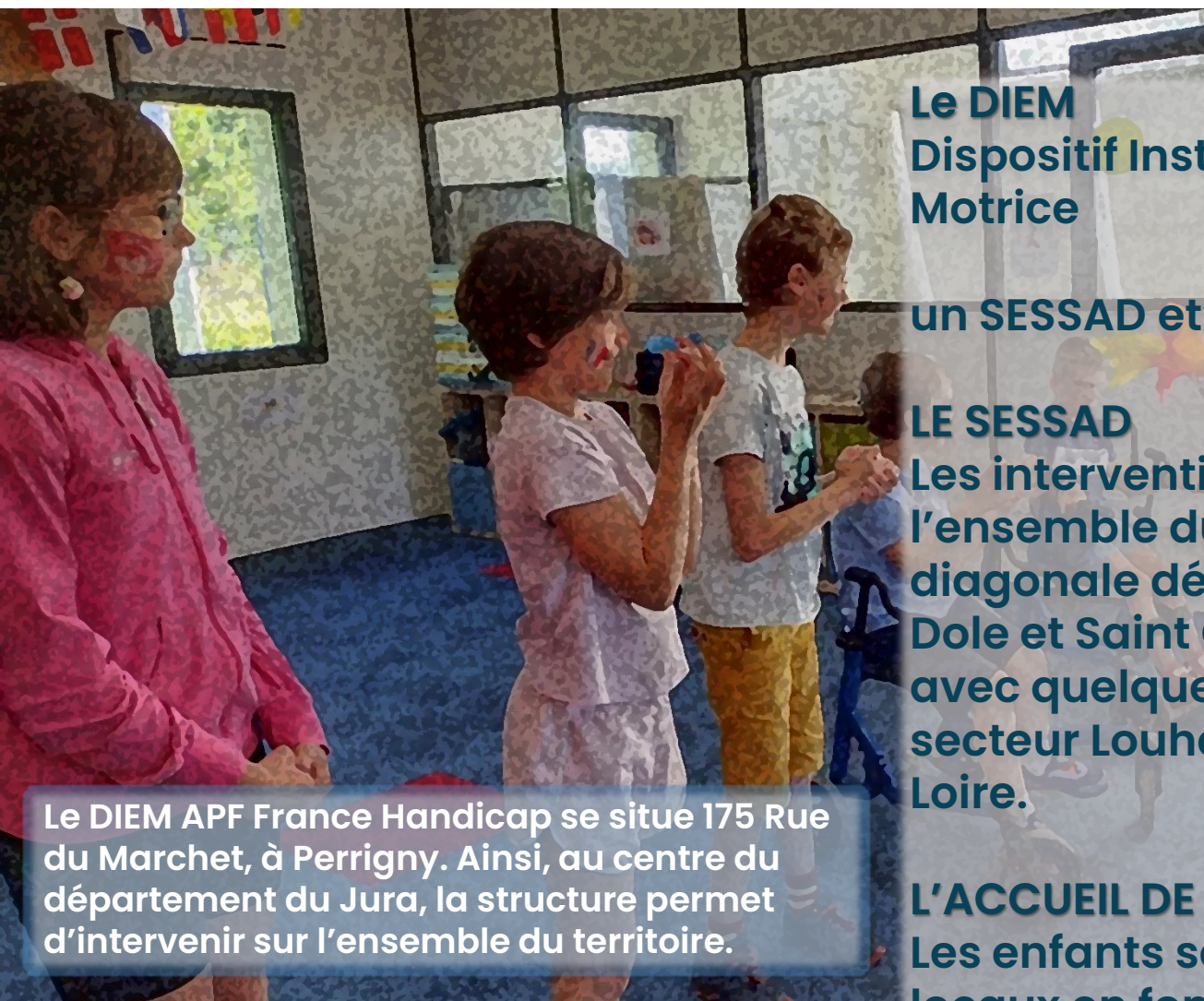
Un accompagnement dans **l'inclusion sociale**



Une recherche de **réponses pour l'avenir**







## **Le DIEM Dispositif Institut d'Education Motrice**

**un SESSAD et un Accueil de Jour**

### **LE SESSAD**

**Les interventions rayonnent sur l'ensemble du département (la diagonale départementale entre Dole et Saint Claude est de 120 kms) avec quelques incursions sur le secteur Louhannais en Saône et Loire.**

### **L'ACCUEIL DE JOUR**

**Les enfants se rendent dans les locaux en fonction de leurs besoins identifiés.**

**Le DIEM APF France Handicap se situe 175 Rue du Marchet, à Perrigny. Ainsi, au centre du département du Jura, la structure permet d'intervenir sur l'ensemble du territoire.**



L'atteinte motrice est visible, c'est le handicap visible.

**Le handicap invisible**, ce sont les **troubles associés** qui accompagnent **essentiellement les déficiences d'origine cérébrale**.

Les troubles associés :

- ❖ Les troubles neurocognitifs,
- ❖ Les troubles organiques :
  - vésico-sphinctériens,
  - ventilatoires,
  - Sensoriels
- ❖ Les troubles neuro-orthopédiques et de croissance,
- ❖ Les troubles d'alimentation et de déglutition,
- ❖ La fatigabilité,
- ❖ Les conséquences psychoaffectives.



Les problèmes d'apprentissage sont beaucoup plus liés à ces troubles neurocognitifs qu'à l'incapacité « physique » proprement dite.

- Les troubles des **fonctions cognitives**:
  - La concentration
  - L'organisation
  - La logique
  - La mémoire
- Les **troubles neurovisuels** (motricité oculaire, exploration visuelle, reconnaissances visuelles)
- Les **troubles du geste** ou praxiques
- Les **troubles de repérage dans le temps et l'espace**
- Les **troubles du langage écrit ou oral**: la compréhension et l'expression

Elle porte la dimension associative et a 3 missions:

- Mission solidaire : soutenir la citoyenneté des personnes et de leur famille,
- Mission politique : construire la société inclusive,
- Mission associative : soutenir l'engagement des personnes.

Elle accompagne ses adhérents, les aide à défendre leurs droits et les représente dans différents domaines, dont la santé.

Elle est notamment:

- signataire de la charte Romain Jacob,
- habilitée à proposer des représentants des usagers (RU) dans les établissements de santé,
- et déploie un outil en faveur de l'accès à la santé : l'annuaire de l'accessibilité des cabinets médicaux et paramédicaux.

ANNUAIRE DE L'ACCESSIBILITÉ Santé.

S'inscrire sur l'annuaire,  
c'est aider plus de patients  
à trouver un lieu de soins  
adapté à leurs besoins.



APF France handicap

Un accès au **dépistage** et à la **prévention** insuffisant

**66%** des personnes en situation de handicap sont confrontées à des **difficultés pour accéder à des soins**

Des **ruptures**, voire **renoncements** aux soins

**50%** des personnes en situation de handicap considèrent leur **état de santé mauvais, voire très mauvais**

**Un constat alarmant sur l'état de santé et l'accès aux soins des personnes en situation de handicap**

- ❖ Obstacles communs à tous les citoyens : **désertification médicale, inégalités sociales et territoriales...**
  
- ❖ Et d'autres plus spécifiques :
  - L'**accessibilité** des **locaux**, des **installations**, des **équipements**, du **matériel**
  - L'**accueil inadapté** pour favoriser la relation de confiance et la communication
  - Le **manque de formation** des professionnels de santé sur la prise en charge de publics à besoins spécifiques et sur l'accessibilité universelle
  - La **difficile prise en compte des accompagnants** potentiels de la personne

## QUELS SONT LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS ?

Les professionnels de santé libéraux, inscrits dans le RPPS et qui disposent d'une **carte de professionnel de santé (CPS)** ou d'une e-CPS peuvent s'inscrire sur l'Annuaire :

- médecins généralistes et spécialistes
- Infirmiers
- sage-femmes
- masseurs-kinésithérapeutes
- chirurgiens-dentistes
- pédicures-podologues
- orthophonistes
- orthoptistes

❖ Intégration prochainement de professions paramédicales dans le RPPS par le SPIS (ergothérapeutes, psychologues, diététiciens, etc.)

## COMMENT LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ S'ENREGISTRE SUR L'ANNUAIRE ?

- 1- Le professionnel se rend sur **Santé.fr**, sélectionne « **Accessibilité des cabinets** » ou sur le lien <https://www.sante.fr/professionnel/connexion>
- 2- Il se connecte à l'aide de sa CPS ou e-CPS
- 3- Il réponds intégralement ou en partie à **des questions simples** et à réponse fermée
- 4- Il donne son accord pour que les informations soient publiées, il peut modifier ou supprimer ses réponses à tout moment.



**MERCI de votre attention !**





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Mise en œuvre des politiques d'accompagnement  
des personnes en situation de handicap  
sur le territoire**



# Pilotage/organisation des politiques santé et handicap

Une *seule* ARS Bourgogne Franche Comté

Des directions Territoriales en charge de la territorialisation des politiques de santé

Dont une équipe médico-sociale grand âge/handicap assurant la déclinaison des politiques régionales

sur le secteur handicap, une CDM PH , interlocutrice de proximité des ESMS PH et des acteurs institutionnels, dont le rôle est d'assurer la déclinaison des politiques régionales portées par le « parcours personnes en situation de handicap » et de travailler en lien avec les autres parcours du siège : santé mentale, cancer, périnatalité, maladies neuro-cardio-vasculaires, nutrition-santé,...

---

## Contexte du parcours PSH

- ❖ **La loi du 11 février 2005** : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »
  - ❖ **Les adultes** : 1 adulte sur 7 serait touché par une ou des limitations fonctionnelles (chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2021 de la CNSA)
  - ❖ Evolution croissante pour les **maladies neuro-évolutives** : un défi à relever
  - ❖ **Sur les différents troubles/déficiences chez les enfants** : Chaque année près de 10% des enfants naîtraient avec un trouble du neuro-développement
  - ❖ **Les aidants indispensables au parcours** : en France, 8 à 11 millions de personnes soutiennent un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, au handicap, à une maladie chronique ou invalidante
-

## Périmètre visé par le parcours PSH

- Toutes les personnes en situation de handicap, quelles que soient les déficiences et l'origine des troubles : champ vaste
  - Handicaps divers et réponses individualisées à apporter pour chaque situation
  - Interventions plurielles : domicile, école, social et/ou médico-social et/ou sanitaire (libéral ou hospitalier)
-

## Enjeux parcours PSH

**Répondre à l'ambition d'une société inclusive** garantissant à l'ensemble des personnes en situation de handicap l'accessibilité universelle : accès à l'éducation, accès à l'emploi, accès à un logement, accès à la culture, accès aux soins, droit à une vie intime, affective et sexuelle,...

### En

- **Repérant et diagnostiquant** le handicap le plus précocement
  - **Renforçant** le pouvoir d'agir des personnes
  - **Soutenant les aidants**
  - **Diffusant largement l'innovation**
  - **Accompagnant la formation des professionnels**
-

## Objectif général n°1 : favoriser le repérage, le dépistage, le diagnostic et l'accompagnement le plus précocement possible et améliorer l'annonce et la reconnaissance du handicap

Améliorer l'annonce de la déficience et assurer un accompagnement médico-social précoce

Poursuivre la structuration de la filière de diagnostic et d'interventions précoces, en particulier pour les TND et MNE, permettant une offre graduée de qualité, en proximité sur les territoires

Favoriser l'entrée des patients porteurs de handicap au sein de parcours de santé et apporter une réponse/un accompagnement de qualité à ces personnes et à leurs aidants

### Exemples d'actions :

- Déploiement des **PCO 0/6 ans et 7/12 ans** : guichet unique du dépistage précoce
  - Favoriser la **montée en compétences des professionnels du secteur médico-social et sanitaire (particulièrement MNE et TND)** tant sur le diagnostic et son annonce, que sur la prise en charge précoce
  - Mettre en place des **actions d'information/de communication auprès des professionnels de santé** pour sensibiliser sur les problématiques du handicap
-

## Objectif général n°2 : renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap et améliorer l'accès aux droits

Améliorer l'accès à l'information et à la connaissance de leurs droits et promouvoir la communication et l'expression des personnes souffrant de handicap, de maladies neuro-évolutives et pathologies chroniques, reconnaître leur expertise

Créer une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs

Favoriser l'accès à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et les accompagner dans leur parentalité

### Exemples d'actions :

- Déployer le projet **EPOP**
  - Déployer des **dispositifs de soutien à l'autodétermination et de facilitateurs de choix de vie**
  - Rendre les documents et les informations accessibles aux personnes par la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (**FALC**) et développer la communication améliorée alternative (**CAA**)
  - Développement du **Centre INTIMAGIR et programme régional de formation de référents VAS** (Vie affective et sexuelle) au sein des ESMS
-

## Objectif général n°3 : accompagner les personnes dans une logique d'inclusion et prendre en compte leurs besoins , choix et envies en toute circonstance dans un souci d'autodétermination

Rendre le système éducatif plus inclusif

Favoriser l'accès, le maintien et le retour dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des « malades jeunes » atteints de maladies neuro-évolutives

Renforcer l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap

### Exemples d'actions (prévention et accès aux soins)

- Installation des **comités départementaux charte RJ**
  - **Promotion de la vaccination HPV** au sein des ESMS enfants
  - Campagne de **dépistage du diabète en ESAT**
  - **Dépistage bucco-dentaire** et formations/sensibilisation en ESMS handicap avec l'UFSBD
  - Déploiement **handigynéco** : webinaire sage-femme et MAS/FAM (**médico bus**)
  - **Sensibilisation des étudiants en santé** au handicap avec 2 UFR santé
  - Animation des **référénts handicap en ES**
  - Poursuite de la communication sur les **outils coactis santé, handifaction**
-



## Objectif général n°3 suite : accompagner les personnes dans une logique d'inclusion et prendre en compte leurs besoins , choix et envies en toute circonstance dans un souci d'autodétermination

Faire évoluer l'offre pour apporter plus de souplesse et de nouvelles modalités d'accompagnement, soutenir la citoyenneté par une meilleure inclusion sociale

Soutenir les proches aidants dont font partie les aidants familiaux : renforcer et pérenniser l'offre existante (répit, soutien...) et faire émerger de nouvelles offres

### Exemples d'actions :

- Coordonner des réponses aux situations individuelles : **C 360**
  - Renforcer/soutenir/articuler les **plateformes et dispositifs de répit sur les territoires** pour une égalité de traitement des usagers et un accompagnement de proximité adapté, de qualité (soutien psychologique, activités collectives, remplacement temporaire de l'aidant au domicile...)
  - **Intervention des DAC** sur les problématiques d'accès aux soins
-

## Objectif général n°4 : développer l'innovation et les usages du numérique pour mieux outiller les acteurs et les personnes

Favoriser l'innovation dans l'accès aux soins des personnes en situation de handicap (e-santé)

Outiller les acteurs de la filière de diagnostic des troubles du neuro-développement pour permettre des échanges de données sécurisés et une meilleure coordination

Améliorer la fluidité des parcours, la coordination des acteurs, le suivi des malades jeunes MND en s'appuyant sur la e-santé et les outils numériques

### Exemples d'actions :

- Déployer un **système d'information dédié** notamment à la filière de diagnostic des TND, au suivi des malades jeunes MNE
  - **Développer le recours à la télémédecine/télé-expertise**, notamment pour faciliter l'accès à des expertises spécifiques (centres experts par exemple)
  - **Soutenir les initiatives en faveur de l'utilisation d'outils numériques et des nouvelles technologies** au service de l'amélioration de l'accompagnement des personnes en situation de handicap
-

## Objectif général n°5 : accompagner la formation des professionnels, l'amélioration continue de la qualité et rendre les métiers du secteur médico-social plus attractifs

Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs des différents champs (sanitaire/médico-social, enseignants/médico-social (croisement des pratiques))

Promouvoir les recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Développer des actions en faveur de l'attractivité des métiers

Objectif : Adapter la formation aux besoins des professionnels libéraux, des intervenants du domicile et/ou des équipes œuvrant en institution, pour la prise en compte des problématiques des malades jeunes MNE

### Exemples d'actions :

- Soutenir le déploiement de **programmes de formation prenant appui sur les RBPP en matière de TND** (START, programme régional de formation TND dans le cadre de la politique des 1000 premiers jours...)
  - Elaborer **un programme régional d'actions de formation MNE** agréés pouvant s'inscrire dans le cadre du développement professionnel continu/DPC (« patients jeunes » MNE...)
  - Animation de groupes de travail autour du **polyhandicap (enfant/adulte/autodétermination)**
  - **Mise en place de plans d'attractivité des métiers territoriaux**
-



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*



**Merci pour votre attention !**



## **VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS**

**[CYCLE HANDICAP]**

**Jeudi 17 octobre · 20h00 · Carcom**



**Soirée pluriprofessionnelle  
« AUTISME : définir pour améliorer les  
pratiques et les parcours »**

**"Rappels des critères de diagnostic DSM V"**

**Centre Ressources Autisme Franche-Comté / CHU Besançon**

**"Spécificités de fonctionnement"**

**Mélanie BECAUD et Lou BROCARD, psychologues neuropsychologues**